

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE GRAND PIQUEY

Parution au J.O. du 11 octobre 1978. Association libre déclarée, type 1901.

CONVOCATION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale se tiendra le mercredi 9 août 2017 à 17 heures 30 à la Mairie du Canon.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier.
- Election des conseillers renouvelables ou démissionnaires
- Engagement de dépenses pour dépose des anciens épis

Questions diverses :

- PLU
- Mise en place d'épis
- Fiches ostréicoles
- Piste cyclable
- Accès à la mise à l'eau de la jetée
- Poubelles de la jetée
- Sécurisation du grand escalier
- Entretien des trottoirs
- Enfouissement des câbles électriques et téléphoniques
- Respect de la réglementation nautique par les bateaux de l'UBA.

A l'issue de l'assemblée, présentation par la SNSM de son activité sur la presqu'île.

Nous serions heureux de pouvoir compter sur votre présence. Toutefois, s'il vous est impossible d'assister à l'assemblée, veuillez retourner le pouvoir ci-dessous, complété et signé à un membre du conseil, par mail ou à l'adresse suivante :

APGP
Mairie du Canon
33950 LEGE CAP FERRET

Merci de nous envoyer vos questions avant le 5 août.

Le Président :
Pascal TETARD

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter

A l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 9 août 2017.

Signature (1)

(1) : Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ». Pensez à régler votre cotisation (10 €) si ce n'est déjà fait, pour que le pouvoir soit valable.

Adresse mail de l'association : apgpiquey@gmail.com